

Conseils pour éviter un temps d'attente trop important au service d'accueil des urgences d'Auch au cours la période estivale 2018



Conseils pour éviter un temps d'attente trop important au service d'accueil des urgences d'Auch au cours la période estivale 2018

Le centre hospitalier d'Auch n'est pas épargné par la pénurie de médecins urgentistes.

Ainsi, durant la période estivale et afin d'éviter une attente trop longue au sein du service d'accueil des urgences (SAU), voici quelques conseils pratiques à adopter avant de vous déplacer et/ou pour éviter un déplacement aux urgences :

1/ En journée : contactez votre médecin traitant ou, en son absence, un médecin généraliste. Vous pouvez également contacter une maison médicale de garde s'il en existe une à proximité

2/ Les nuits en semaine (du lundi au vendredi de 20h à 8h), les weekends et jours fériés : appelez le 3966 (régulation médicale en ambulatoire). Un(e) auxiliaire de régulation prendra votre identité, adresse, coordonnées et le motif de votre appel, si votre cas relève de la régulation médicale en ambulatoire vous serez mis en contact avec un médecin régulateur. L'appel débouchera soit sur:

- un conseil médical,
- un conseil médical avec télétransmission par fax d'une ordonnance à la pharmacie de garde,
- l'organisation d'une consultation au cabinet du médecin de garde,
- une visite du médecin de garde au domicile du patient,
- l'envoi d'une ambulance pour une prise en charge vers un service d'urgences.

3/ appelez le 15 (régulation médicale d'urgences) avant de vous rendre aux Urgences, si vous jugez que votre état de santé, ou celui d'un proche, relève d'une urgence médicale **nécessitant une prise en charge très rapide**.